



OFFRE D'EMPLOI DE LA SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE

TECHNICIEN(NE) ENVIRONNEMENT

CDI

Statut Agent de maîtrise

Le Tholonet (13)

Temps complet

Notre Entreprise :

La Société du Canal de Provence, acteur de l'aménagement du territoire et du développement économique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préserve la Provence de la pénurie d'eau. La Société est implantée à Aix-en-Provence, elle conçoit, réalise et exploite depuis 60 ans des aménagements hydrauliques structurants et respectueux de l'environnement. Elle intervient aussi en France et à l'international, en tant que société d'ingénierie et de conseil. La SCP dispose d'antennes commerciales implantées localement à La Réunion, en Haïti, au Sri Lanka, en Tunisie, au Sénégal et au Vietnam. La qualité du service et la satisfaction de sa clientèle sont la priorité des 480 collaborateurs de cette Société d'Économie Mixte, certifiée ISO 9000, ISO 14000 et OHSAS 18001.

Poste et missions :

En qualité de technicien(ne) environnement, votre mission est de mener des analyses environnementales et de préparer des dossiers réglementaires dans le domaine des aménagements hydro-agricoles et infrastructures hydrauliques, dans le cadre de la concession SCP.

Au sein d'une équipe projet pluridisciplinaire, vous interviendrez en autonomie sur les dossiers les plus courants ou en appui d'un ingénieur environnementaliste pour les projets plus complexes.

Vos principales missions sont les suivantes :

- Recueillir des données : consultation des portés à connaissances, PLU, visites de terrain, contacts avec les acteurs locaux ;
- Recenser les enjeux et les contraintes ;
- Réaliser des représentations cartographiques ;
- Définir les procédures applicables au projet ;
- Rédiger les volets environnementaux dans les études (AVP, PRO) ;
- Préparer des dossiers réglementaires : déclaration loi sur l'eau, dossier coupe et abattage, autorisation de défrichement, ...
- Rédiger des mesures de protection environnementale en phase travaux ;
- Procéder à des visites de chantier pour veiller à la bonne application des mesures environnementales ;
- Rédiger des bilans de chantier.

Votre Profil :

- Vous avez une formation BAC+2, BTS, DUT ou formation universitaire, spécialisation en écologie, environnement ou aménagement du territoire ;
- Vous justifiez de 3 à 5 ans d'expérience à un poste en relation avec le profil requis, plutôt en bureau d'études ;
- Vous disposez de compétences techniques en environnement, milieux naturels et procédures réglementaires en matière d'aménagements ;
- Vous maîtrisez les outils bureautiques classiques et outils de dessin (Autocad), cartographie et de SIG (QGIS) ;
- Vous disposez à la fois de rigueur et méthode au travail, de qualités rédactionnelles et de synthèse, ainsi que des aptitudes relationnelles et une capacité à travailler en équipe.

Pour postuler :

Vous pouvez nous adresser votre candidature sous réf. **TECHENVIRODAH2017** (lettre de motivation, CV et références) en adressant votre courriel à :

recrutements@canal-de-provence.com